



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PAGE 1 SUR 4

1. IDENTIFICATION

Cette fiche de données de sécurité concerne les produits suivants :

FABRICANT :

Immucor GTI Diagnostics, Inc.

20925 Crossroads Circle

Waukesha, WI 53186 ÉU-A

Téléphone du fabricant : +1-855-IMMUCOR
(+1-855-466-8267)

REPRÉSENTANT AUTORISÉ :

Immucor Medizinische Diagnostik GmbH

Robert-Bosch-Strasse 32

63303 Dreieich

Allemagne

Après les heures de bureau, les week-ends et les jours fériés:
appelez votre centre d'urgence local.

Réf.	NOM DU PRODUIT	Composition du produit
628075	Taq Polymérase IVD LIFECODES	Taq Polymérase LIFECODES, 25 µl, 5 U/µl
628076	Taq Polymérase GPR LIFECODES	Taq Polymérase LIFECODES, 25 µl, 5 U/µl
167075	Taq Polymérase	Taq Polymérase, 50 µl, 5 U/µl

UTILISATION SPÉCIFIQUE : Pour tests en laboratoire. Veuillez consulter les fiches LC1436IVDFR, LC1376FR et LC1391 sur le produit pour plus d'informations.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au SGH.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger Néant

Mention d'avertissement Néant

Mentions de danger Néant

Peut causer des dommages rénaux (néphrotoxine). Ce mélange n'a pas été testé pour déterminer le risque sanitaire global : par conséquent, conformément à la norme 29CFR1910.1200, les données indiquées ci-dessus concernent les ingrédients dangereux de ce mélange.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

<u>INGRÉDIENTS</u>	<u>NUMÉRO CAS</u>	<u>CONCENTRATION</u>
<u>Taq Polymérase</u>		
Glycérol	56-81-5	Environ 50 %

4. PREMIERS SECOURS

Informations générales : Aucune mesure particulière n'est requise.

En cas d'inhalation : Emmener la personne à l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas de contact avec la peau : En général, le produit n'irrite pas la peau.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières.

En cas d'ingestion : Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Aucun

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PAGE 2 SUR 4

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair : >100 °C
Point d'auto-inflammation : Sans objet
Risques d'incendie et d'explosion : Sans objet
Moyens d'extinction : CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les feux importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange : Aucun connu
Conseils aux pompiers : Aucun conseil particulier
Équipement de protection : Aucune mesure particulière n'est requise

6. MESURES EN CAS D'ÉCOULEMENTS ACCIDENTELS

Mesures à prendre en cas de fuites ou de déversements : Ne pas toucher la substance déversée. Arrêter la fuite si cela peut s'effectuer sans danger. Isoler la zone et en empêcher l'accès.
Précautions pour la protection de l'environnement : Diluer avec beaucoup d'eau. Ne pas laisser le produit s'introduire dans les égouts/les eaux de surface ou souterraines.
Méthodes et produits de confinement et de nettoyage : Absorber avec un produit liant les liquides (sable, diatomite, liants d'acides, liants universels, sciure). Absorber la substance renversée et placer le produit absorbant utilisé dans des récipients appropriés en vue de son élimination ultérieure. Éviter tout contact avec les yeux. Porter un équipement de protection individuel afin d'empêcher tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Essuyer la zone jusqu'à ce qu'elle soit propre et sèche. Jeter le produit absorbé conformément aux réglementations locales. Laver les vêtements et le matériel après utilisation.
Référence à d'autres sections : Aucune substance dangereuse n'est libérée. Voir Section 7 pour plus d'informations sur la sécurité de la manipulation. Voir Section 13 pour plus d'informations sur l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Ne pas consommer d'aliments ou de boissons, ne pas utiliser de produits du tabac, ne pas mettre de cosmétiques dans les zones où des produits chimiques sont stockés ou manipulés. Respecter les règles d'hygiène courantes. Évacuer les déchets conformément aux réglementations locales. Enlever et nettoyer les vêtements contaminés. Manipuler et ouvrir avec précaution le récipient.
Stockage : Conserver dans des récipients hermétiquement fermés. Garder le récipient bien fermé. Respecter les exigences légales. Maintenir à l'écart des : sources de chaleur, LUMIÈRES, corps combustibles, acides et métaux. Température de stockage : consulter l'étiquette du composant. Éviter tout contact avec les plaies ouvertes et les fluides corporels. Respecter les réglementations nationales, régionales et locales.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Contrôles techniques : Assurer suffisamment de ventilation mécanique (aspiration générale et/ou localisée) afin de maintenir une exposition sous les concentrations maximales d'air autorisées.
Protection des yeux/du visage : Porter des lunettes de protection contre les agents chimiques et/ou un masque intégral là où existe un risque d'éclaboussures de la solution. Mettre à disposition une fontaine de lavage oculaire et des stations de rinçage rapide au sein de l'espace de travail.
Protection de la peau : Pour travailler avec ce produit, il est nécessaire de porter des vêtements protecteurs, tels qu'une blouse, un tablier, ou un sarrau de laboratoire. Des gants de protection doivent être utilisés pour toucher les produits et/ou les surfaces.

Tag Polymérase

INGRÉDIENTS	NUMÉRO CAS	CONCENTRATION	PEL-TWA de l'OSHA	TWA-TLV de l'ACGIH	STEL/CEIL (C) de l'ACGIH
Glycérol à 50 %	56-81-5	50 %	Sans objet	Sans objet	15 mg/m ³ TWA (poussière totale) 5 mg/m ³ TWA (fraction respirable)

Glycérol (56-81-5)

PEL Valeur à long terme : 15* 5** mg/m³

brouillard ; *poussière totale **fraction respirable

TLV retrait de la TLV en raison de données insuffisantes sur l'exposition professionnelle humaine

Informations supplémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de sa création.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PAGE 3 SUR 4

9. PROPRIÉTÉS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

Aspect (état physique, couleur, etc.) :	Liquide incolore	Odeur :	Aucune donnée disponible
Seuil olfactif :	Aucune donnée disponible	pH :	8
Point de fusion/point de congélation :	Aucune donnée disponible	Point initial d'ébullition et plage d'ébullition :	Aucune donnée disponible
Point d'éclair :	>100 °C	Taux d'évaporation :	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Aucune donnée disponible	Densité de vapeur :	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur :	0,1 hPa	Solubilité :	Peu miscible
Densité relative :	Aucune donnée disponible	Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Aucune donnée disponible	Limites inférieures et supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité :	Limite inférieure : 0,9 vol%
Température de décomposition :	Aucune donnée disponible		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique :	Stable
Conditions à éviter :	Aucune
Incompatibilité :	Aucune
Produits de décomposition dangereux :	Le glycérol peut dégager de l'acroléine, du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone en cas d'incendie
Polymérisation dangereuse :	Ne se produira pas
Possibilité de réactions dangereuses :	Non déterminé

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets aigus : Nocif en cas d'ingestion. La substance est irritante pour les yeux, la peau et les voies respiratoires. Une exposition au-delà des valeurs limites d'exposition professionnelle pourrait entraîner des effets sur les reins.

Effets chroniques : Aucune information disponible.

Liste des substances carcinogènes : Non classé

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité aquatique

Le produit est biodégradable quand il est rejeté dans le sol et l'eau. Ce produit n'est pas connu comme étant toxique pour les organismes aquatiques.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer le produit conformément aux réglementations nationales, régionales et locales. Les producteurs de déchets doivent déterminer, au moment de son élimination, si un produit est classé ou non comme déchet dangereux. Les directives de l'USEPA pour la classification des déchets sont indiquées dans la partie 261.3 du titre 40 du CFR. En outre, les producteurs de déchets doivent consulter les réglementations nationales et locales sur les déchets dangereux pour garantir une classification exhaustive et exacte. Ne pas rejeter directement dans les eaux de surface.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N° ONU :	Sans objet	Classe de danger pour le transport :	Sans objet
Nom d'expédition DOT :	Sans objet	Groupe d'emballage :	Sans objet



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PAGE 4 SUR 4

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TSCA : Tous les ingrédients de ce produit figurent sur l'inventaire du TSCA.

SARA Titre III : Section 302 : Aucune

Quantité à déclarer CERCLA : Aucune

Section 312 : Aucune

Clean Air Act Amendments – polluants

Section 313 : Aucune

atmosphériques dangereux (PAD) : Aucune

Proposition 65 de la Californie : Aucune

CANADA : Ces produits ont été classés selon les critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et cette fiche de données de sécurité contient toutes les informations demandées par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. AUTRES INFORMATIONS

AVERTISSEMENT : Les renseignements donnés dans cette fiche se basent sur des données considérées comme exactes et sont fournis gratuitement. Aucune garantie expresse ou implicite n'est émise concernant l'exactitude de ces données. Toute responsabilité est expressément exclue à l'égard des pertes ou blessures découlant de l'utilisation de ces renseignements ou de tout document visé.

Basée sur la réglementation 1907/2006 (REACH)

DATE DE RÉVISION : 2017-03-13